

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01006

Numéro SIREN : 913 679 510

Nom ou dénomination : GROUPE A I F

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004363

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*05

Désignation de l'entreprise		GROUPE A F SASU		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		10		
Adresse de l'entreprise		9 rue Fontfroide 66000 PERPIGNAN		Durée de l'exercice précédent*		0		
Numéro SIRET*						9 1 3 6 7 9 5 1 0 0 0 1 0		
						Néant <input type="checkbox"/> *		
						Exercice N clos le, 31/01/2023		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*			AB	AC			
	Frais de développement*			CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires			AF	AG			
	Fonds commercial (1)			AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles			AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			AN	AO		
		Constructions			AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles			AT	AU		
Immobilisations en cours			AV	AW				
Avances et acomptes			AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			CS	CT			
	Autres participations			CU	CV	201 099	201 099	
	Créances rattachées à des participations			BB	BC			
	Autres titres immobilisés			BD	BE			
	Prêts			BF	BG			
	Autres immobilisations financières*			BH	BI			
TOTAL (II)				BJ	BK	201 099	201 099	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements			BL	BM			
	En cours de production de biens			BN	BO			
	En cours de production de services			BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis			BR	BS			
	Marchandises			BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes			BV	BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*			BX	BY		
		Autres créances (3)			BZ	CA	70 346	70 346
		Capital souscrit et appelé, non versé			CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)			CD	CE		
Disponibilités			CF	CG	386	386		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*			CH	CI			
	TOTAL (III)			CJ	CK	70 732	70 732	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)			CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)			CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)				CO	1A	271 831	271 831	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la note n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GROUPE A F SASU		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)			DA	200 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-7 810		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	192 190		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	77 545		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 096		
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte regul	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	79 641			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL (V)			EE				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	271 831			
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	79 641		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : GROUPE A | F SASU

Néant *

		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 601
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-7 601
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	246
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	246
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	456
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	456
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-210
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-7 810

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u> GROUPE A F SASU </u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 246	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 8 056	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN -7 810	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5
				A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs	A6	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(13)		Obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Copyright Groupe ISA (2023) ISAC UMP/IA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			NA
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			NA
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		NS	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES		NS	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF		NS	
LES ENGAGEMENTS		NS	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NS	
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023 dont le total est de 271 830,84 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -7 810,39 Euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/01/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/04/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

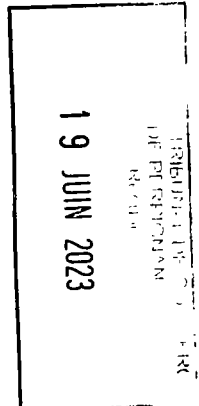
CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

GROUPE A | F
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 9 rue Fontfroide, 66000 PERPIGNAN
913 679 510 RCS PERPIGNAN

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 9 JUIN 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 janvier 2023**



L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à - 7 810,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-7 810,00 euros
En totalité au compte "report à nouveau"	-7 810,00 euros
S'élevant ainsi à -7 810 euros	

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal line.